



LES GRANDS DEBATS DE LA FONDATION RENE CASSIN

L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT : TRENTE ANS APRES LE PROTOCOLE DES NATIONS UNIES



WEBINAIRE

LUNDI 12 JUILLET 2021
(17h30 - 19h30)

Le 11 juillet 2021 marque le 30ème anniversaire de l'entrée en vigueur du deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort, qui avait été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 15 décembre 1989, à la suite des travaux de la Commission des droits de l'homme. Ainsi la dynamique marquée par l'adoption de la « loi Badinter » en France en 1981, puis par le Protocole 6 à la Convention européenne des droits de l'homme en 1983, a-t-elle trouvé en moins de dix ans son prolongement dans le cadre international. Trente ans après, un nouvel état des lieux s'impose à l'échelle mondiale, pour mesurer les progrès accomplis et les combats qui restent à mener pour une abolition universelle. Un deuxième webinaire sera consacré, ultérieurement, aux enjeux européens.

- ✦ Le débat se déroulera sur **Zoom**. Pour le suivre, envoyez votre inscription à l'adresse : grandsdebatsfrc@gmail.com avant le **mercredi 7 juillet (minuit)** - Référence à indiquer dans objet du courriel : « PARTICIPATION - L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT »
- ✦ A la suite de votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation, ainsi que les étapes à suivre pour rejoindre la réunion.
- ✦ *Nota bene* : Les échanges auront lieu en français

THEMES

INTERVENANTS

Ouverture

Emmanuel DECAUX

*Président de la Fondation René
CASSIN*

L'adoption du Protocole 2, la dynamique
juridique

Marc BOSSUYT

*Ancien président de la Commission
des droits de l'homme, membre du
Comité pour l'élimination de la
discrimination raciale des Nations
Unies*

La mise en œuvre du Protocole 2, la
jurisprudence du Comité des droits de
l'homme

Photini PAZARTZIS

*Présidente du Comité des droits de
l'homme*

L'état des lieux 30 ans après l'entrée en
vigueur

William SCHABAS

*Professeur à l'Université de
Middlesex*

Les défis et les obstacles à l'abolition
universelle

Cécile COUDRIOU

*Présidente d'Amnesty International
France*

L'action des avocats contre la peine de
mort

Jean-Marie BURGUBURU

*Président de la Commission
nationale consultative des droits de
l'homme (CNCDH), ancien bâtonnier
de l'Ordre des avocats de Paris et
ancien président du Conseil national
des barreaux*

La diplomatie des droits de l'homme
face à la pratique de la peine de mort

Delphine BORIONE-PRATESI

*Ambassadrice pour les droits de
l'homme*

Conclusions

Sébastien TOUZE

*Directeur de la Fondation René
CASSIN, membre du Comité contre
la torture des Nations Unies*